

1. PRÉSENTATION DU PROJET ET DU REQUÉRANT

Titre du projet à soumettre:	
Adresse du terrain à réhabiliter :	
Lot(s) cadastral (aux)	
Superficie du terrain	
Vocation actuelle du terrain	<input type="checkbox"/> Construit <input type="checkbox"/> Stationnement <input type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Autre : _____
Si le terrain est présentement vacant, y a-t-il déjà eu un bâtiment? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-il été démol/démantelé après le 25 mars 2019? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Nom du requérant, propriétaire du terrain :	
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :
Si le propriétaire est une personne morale, indiquer le nom et le prénom de la personne désignée par ce propriétaire :	
Le propriétaire est-il inscrit au RENA? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Y a-t-il un mandataire désigné pour agir au nom du propriétaire? oui non Si oui,

Nom de l'entreprise :	
Nom et prénom de la personne désignée :	
Adresse :	
Courriel :	Téléphone :
Numéro et date de la résolution du conseil d'administration de la personne morale autorisant un représentant pour agir en son nom	
ou Signature de la personne physique (propriétaire) autorisant un représentant pour agir en son nom :	

2. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DU TERRAIN

2.1 Le propriétaire, antérieurement à la date du dépôt de la demande, a-t-il émis, déposé, dégagé ou rejeté, en tout en en partie, un contaminant visé par l'article 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37) ou en a-t-il permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet sur le terrain ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.2 Le terrain a-t-il, depuis le 1er janvier 2015, été la propriété, loué par ou sous la garde de celui ou ceux qui ont émis, déposé, dégagé ou rejeté, en tout ou en partie, de contaminants au sens de l'article 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37), ou en ont permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.3 Le terrain a-t-il abrité, le ou après le 24 avril 1997, des activités d'enfouissement, d'entreposage, de collecte, de tri et de conditionnement, de transfert et de traitement ? <i>Par exemple : les aires d'accumulation de résidus miniers, les dépôts de déchets de fabriques de pâtes et papiers, les dépôts de matériaux secs, les lieux d'enfouissement et les centres de stockage ou de traitement de sols, d'eau, de déchets et de matières dangereuses.</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

2.4 Le projet respecte-t-il les lois, les règlements et les documents afférents en vigueur au Québec ? (LQE ¹ , LPTAA ² , Guide d'intervention, PPRLPI ³) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.5 Le terrain dépasse-t-il les critères d'usages ou les valeurs limites réglementaires du <i>Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains</i> ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.6 Le terrain est-il sur un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, au sens de l'article 22, alinéa 1, paragraphe 9 de la Loi sur la qualité de l'environnement ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2.7 Le terrain est-il assujéti à l'application de la section IV du chapitre IV de Loi sur la qualité de l'environnement ? Si oui, en vertu de quel article ? : _____	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

2.8 Quels sont les volumes de sols contaminés estimés pour la réhabilitation du terrain ?

Sols A-B _____ m³

Sols B-C _____ m³

Sols > C _____ m³

Sols > RESC _____ m³

Matières résiduelles _____ m³

Matières résiduelles
dangereuses _____ m³

2.9 Le projet prévoit-il la réhabilitation complète du terrain ? Oui Non

2.10 Quel est le niveau de contamination, le type de contaminants ?

2.11 Quel est l'objectif de réhabilitation ?
 atteinte des critères B du *Guide d'intervention*
 atteinte des critères C du *Guide d'intervention*
 autre précisez : _____

¹ LQE : Loi sur la qualité de l'environnement

² LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

³ PPRLPI : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

2.12 Décrivez la méthodologie de réhabilitation planifiée du terrain.

2.13 Un système de traçabilité approuvé par le ministre permettant de suivre tout déplacement de sols contaminés à l'extérieur du terrain d'origine sera mis en place. Oui Non

2.14 En vertu de l'article 6 du Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés (19-022), le projet doit favoriser en premier lieu le traitement *in situ* lors des travaux de réhabilitation et, si celui-ci n'est pas possible, le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés. Décrivez comment le requérant compte favoriser l'utilisation de technologies de traitement *in situ* pour la décontamination ou favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés.

Un rapport technique préparé par un expert dans le domaine doit être fourni lorsque le traitement *in situ* ne peut être utilisé ainsi qu'un avis technique lorsqu'il n'est pas possible de favoriser le traitement des sols excavés en vue d'être valorisés.

3. INFORMATIONS SUR LE PROJET DE RÉHABILITATION

Le projet prévoit-il la réalisation d'un projet d'investissement ? oui non

Note : Un projet d'investissement est un projet de construction, de reconstruction, de rénovation, d'agrandissement, de relocalisation, de transformation ou d'aménagement de bâtiment, d'ouvrage, de terrain, de végétation ou de toits ou murs verts

Si oui,

1- Préciser le(s) usage(s) prévu(s) :

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Institutionnel
- Mixte, précisez : _____
- Autre, précisez : _____

2- Préciser le coût estimé du projet d'investissement : _____

et fournir les plans d'implantation ou une description détaillée du projet d'investissement qui sera réalisé sur le terrain visé par les travaux admissibles.

3- S'il s'agit d'un projet résidentiel ou mixte incluant du résidentiel, fournir l'un des documents suivants :

- l'avis établissant l'approbation préliminaire d'une demande de subvention émise en vertu de l'article 7 du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (02-102);
- le document faisant état de l'engagement pris en faveur de la Ville en conformité avec la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de la Ville de Montréal;
- une lettre d'un représentant autorisé de la Société d'habitation et de développement de Montréal indiquant qu'une demande d'accréditation Accès Condos a été déposée.

4. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

	DATES PRÉVUES
Lancement de l'appel d'offres	
Réception des offres	
Octroi du contrat	
Début des travaux de réhabilitation	
Fin des travaux de réhabilitation	
Début du projet d'investissement, le cas échéant	
Fin du projet d'investissement, le cas échéant	

5. ESTIMATION DES COÛTS DE RÉHABILITATION

Veillez compléter l'annexe C du *Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation des terrains contaminés (19-022)* et la joindre à ce formulaire.

Les travaux admissibles bénéficient-ils d'une autre subvention municipale ? oui non

Si oui, précisez : _____

Dans tous les cas, l'addition de la subvention municipale et des aides publiques fédérales, provinciales, de leurs mandataires et d'organismes visés à l'article 5 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ne pourront dépasser 75 % des dépenses admissibles des projets de décontamination. Veuillez indiquer ci-dessous les autres aides publiques auxquelles le projet est admissible et les montants attendus :

- _____
- _____
- _____

6. LISTE DES AUTRES DOCUMENTS À JOINDRE

Preuve de propriété, telle l'inscription au registre foncier ou une offre d'achat signée	<input type="checkbox"/>
Document établissant le mandat de toute agissant au nom du propriétaire, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Résolution du conseil d'administration de la personne morale désignant un représentant pour agir en son nom, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Curriculum vitae du mandataire, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Études de caractérisation environnementales Phases I et II réalisées par un professionnel possédant un minimum de 10 années d'expérience dans le domaine des sols contaminés ou, pour les cas visés par la section IV du chapitre IV du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2), par un expert habilité par le ministre (si disponibles au moment du dépôt de cette demande)	<input type="checkbox"/>
Curriculum vitae des professionnels signataires des études de caractérisation environnementales, le cas échéant	<input type="checkbox"/>
Demande d'approbation d'un plan de réhabilitation ou de la déclaration de conformité si les travaux sont assujettis à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (si disponibles au moment du dépôt de cette demande)	<input type="checkbox"/>
Devis, cahier des charges et documents d'appel d'offres (si disponible au moment du dépôt de cette demande)	<input type="checkbox"/>

7. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e)

- sollicite une subvention relativement à la réhabilitation de terrain(s) contaminé(s) en vertu du Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés (19-022);
- reconnais avoir pris connaissance du Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés (19-022);
- reconnais avoir été informé(e) de ne pas entreprendre de travaux sans avoir au préalable obtenu un avis écrit du Service du développement économique de la Ville de Montréal confirmant l'admissibilité du projet;
- autorise toute visite ou inspection des travaux à toute heure raisonnable;
- atteste que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont exacts et complets.

Nom du requérant
(en caractère d'imprimerie)

Signature du requérant

Date
(JJ|MM|AAAA)

Pour soumettre votre demande par courriel :
rehabilitation.terrains.contamines@montreal.ca